

Au menu - Actualité : PNNS 2011-2015 et Plan Obésité (PO) 2010-2013 - **Mieux comprendre :** Articulation PNNS-PO-PNA - **Initiatives :** Publications de l'Oqali - Liste positive d'allégations de santé génériques - Conférence FFAS sur les niveaux de preuve en nutrition - Recommandations GEM-RCN - **Engagements et actions de l'industrie alimentaire :** L'industrie alimentaire, acteur du PNA.

Actualité

Publication du PNNS 2011-2015 et du Plan Obésité 2010-2013

Le Programme National Nutrition Santé (PNNS) 2011-2015 et le Plan Obésité (PO) 2010-2013 ont été présentés par la Secrétaire d'Etat à la Santé Nora Berra, le 20 Juillet 2011.

Les objectifs nutritionnels de ces plans sont ceux fixés par le Haut Conseil de Santé Publique (HCSP) dans son rapport d'avril 2010 (cf. lettre nutrition N°28), à savoir :

- Réduire l'obésité et le surpoids dans la population ;
- Augmenter l'activité physique et diminuer la sédentarité à tous les âges ;
- Améliorer les pratiques alimentaires et les apports nutritionnels, notamment chez les populations à risque ;
- Réduire la prévalence des pathologies nutritionnelles.

Les compétences et ressources de programmes existants et déjà mis en œuvre par d'autres ministères seront mobilisées, notamment le **Programme national pour l'alimentation (PNA)**, le **Programme Education Santé 2011-2015 (PES)**, le **Plan National Santé Environnement (PNSE)**, le plan cancer, le plan bien vieillir, etc...

Les PNNS et PO ont respectivement pour présidents Serge Herberg et Arnaud Basdevant. La coordination des deux plans est assurée par une **mission d'appui interministérielle** pilotée par Jean-Pierre Giordanella du Ministère de la Santé.

Le Programme National Nutrition Santé (PNNS) 2011-2015 propose 4 axes principaux, ainsi qu'un cinquième dit « transversal ».

• Réduire les inégalités sociales de santé par des actions de prévention.

Le plan prévoit d'identifier les inégalités sociales de santé en nutrition au travers d'une **expertise collective** sur la question. Plusieurs actions concrètes sont proposées comme par exemple de **concevoir et de diffuser des messages nutrition, dont le format sera adapté aux divers publics concernés**, de mener une réflexion sur **l'accessibilité à certains aliments** (amélioration de l'information du consommateur, analyse de l'impact de la variation des prix des aliments, impact de la fourniture de coupons alimentaires...), de développer et valoriser les **chartes d'engagements volontaires de progrès nutritionnel** (évolution du référentiel, meilleure promotion des chartes signées, développement d'un cadre permettant aux opérateurs signataires de communiquer sur leur engagement).

Cet axe prévoit également de renforcer **l'éducation nutritionnelle en milieu scolaire**, de **promouvoir l'allaitement maternel**, d'actualiser **les repères nutritionnels**, de faire évoluer **les messages sanitaires**, de développer une information sur les notions de **portions**, de **sédentarité** (notamment le temps passé devant les écrans), sur les relations entre **le sommeil** et la prise de poids, ou encore de poursuivre des réflexions dans le but de parvenir à limiter la pression publicitaire s'exerçant sur les enfants en faveur de la consommation d'aliments gras/sucrés/salés.

Enfin, une grande partie de ce volet s'appuiera sur les actions prévues dans les axes I «**Faciliter l'accès de tous à une alimentation de qualité**» et II «**Améliorer l'offre alimentaire**» du Programme National de l'Alimentation (PNA).

• Développer l'activité physique et limiter la sédentarité

Cet axe prévoit de promouvoir, développer et augmenter le **niveau d'activité physique quotidienne** pour tous mais aussi chez les populations en situation de handicap, défavorisées, âgées ou atteintes de maladies chroniques.

L'activité physique prendra ainsi une place à part entière dans ce 3^{ème} volet du PNNS. En effet, une bonne hygiène de vie repose sur deux principaux piliers indissociables : l'alimentation (apports) et l'activité physique (dépenses).

• Organiser le dépistage et la prise en charge du patient en dénutrition et diminuer la prévalence de la dénutrition

Les actions figurant dans cet axe consisteront à prévenir, dépister et prendre en charge **la dénutrition** ainsi que les **troubles nutritionnels des populations en situation de handicap**.

• Valoriser le PNNS comme référence pour les actions en nutrition

L'objectif est de promouvoir le PNNS comme la référence en matière de « nutrition et santé ». Pour cela, il est notamment prévu de renforcer la notoriété du logo PNNS, de prendre la parole dans les débats d'actualité pour faire valoir les messages du PNNS, de réviser les conditions de l'attribution du logo du PNNS, d'encourager son attribution et de valoriser les actions et documents validés par le PNNS.

Cet axe prévoit également de développer les chartes d'engagement des entreprises au profit des salariés.

• Volet transversal : Formation, surveillance, évaluation et recherche

Dans cet axe, il s'agira essentiellement de contribuer à l'orientation de la formation en nutrition et santé publique, de maintenir les outils nationaux de surveillance nutritionnelle ou d'en créer des nouveaux ou encore d'évaluer le PNNS et le Plan obésité.

A la demande du Président de la République, **un Plan Obésité (PO) 2010-2013** amplifie l'action du PNNS en mettant l'accent sur les personnes atteintes d'obésité. Ce plan comporte quatre grandes lignes stratégiques :

- Améliorer l'offre de soins et promouvoir le dépistage chez l'adulte et l'enfant ;
- Mobiliser les partenaires de la prévention, agir sur l'environnement et promouvoir l'activité physique ;
- Prendre en compte les situations de vulnérabilité et lutter contre les discriminations ;
- Investir dans la recherche.

Pour renforcer les mesures préventives dans le domaine de l'obésité, le Plan obésité s'appuie sur le PNNS 2011-2015, sur le PNA et sur le Programme éducation santé (PES). Ainsi, pour l'axe 2, sur la mobilisation des partenaires et l'action sur l'environnement le Plan Obésité renvoie directement aux actions prévues dans les PNA, PNNS et PES.

L'effort de recherche sera coordonné par une fondation de recherche scientifique. L'Alliance nationale pour les sciences de la vie et de la santé (AVIESAN) sera chargée de développer ce projet avec les partenaires publics et privés. Les programmes devront favoriser les ponts entre sciences biologiques, imagerie et sciences humaines et sociales, et l'attraction de nouvelles équipes de recherche, en particulier en économie, sociologie et psychologie sociale.

Les textes complets sont disponibles sur le site du Ministère de la Santé :

• Plan obésité 2010-2013 :

http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/Plan_Obesite_2010_2013.pdf

• PNNS 2011-2015 :

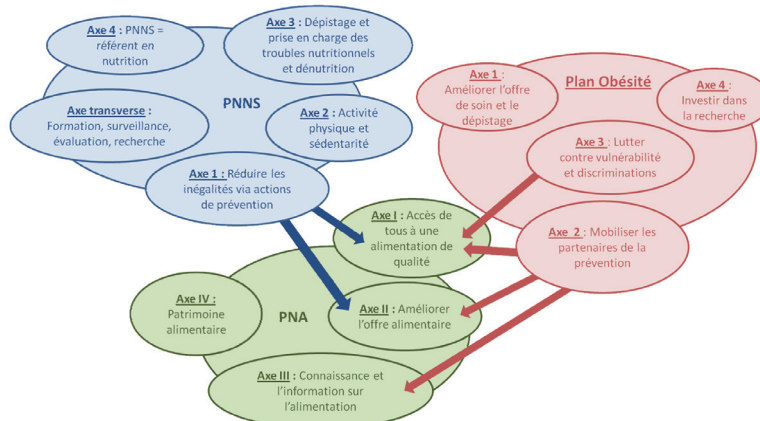
http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/PNNS_2011-2015.pdf

• PNA :

<http://alimentation.gouv.fr/IMG/pdf/PNA-09022011.pdf>

Articulation du PNNS-PO avec le PNA

De nombreuses mesures de prévention prévues dans les PNNS et PO, renvoient vers des actions inscrites dans le PNA et donc pilotées par le Ministère de l'alimentation. Il s'agit en particulier de toutes les actions concernant l'offre alimentaire.



Initiatives

Nouvelles publications de l'Observatoire de la qualité de l'alimentation

En juillet dernier, l'OQALI a publié sur son site internet de nouveaux rapports sur les secteurs des plats cuisinés appertisés, des pizzas surgelées, des sauces chaudes, des sirops et boissons concentrées à diluer, portant à 18 le nombre de secteurs suivis. L'étiquetage et la composition nutritionnelle de ces produits sont ainsi étudiés et des focus particuliers réalisés : étude des listes d'ingrédients des sauces bolognaises, nature de la pâte et mode de cuisson pour les pizzas et effets du parfum sur la composition des sirops...

Pour consulter les rapports :

http://www.oqali.fr/oqali/publications_oqali/etudes_sectorielles

Allégations de santé génériques : Dernière ligne droite avant la finalisation du projet de liste positive.

L'Agence Européenne de Sécurité des Aliments (AESAs) a finalisé l'évaluation des allégations de santé génériques après plus de 3 ans de travail. Entre 2008 et 2011, sur les 4637 allégations soumises à l'AESA, 2758 ont été évaluées et 1548 allégations, portant sur des produits à base de plantes, ont été mises de côté dans l'attente d'une proposition de traitement adéquate. Parmi les allégations évaluées, très peu ont été validées. Près de 90% des avis sont négatifs. L'essentiel des avis positifs concerne des vitamines

et des minéraux. Des évaluations sont aussi positives pour certaines fibres, les noix, certains acides gras, certains polyols, la caféine, les bêtaglucanes.

La publication de la liste positive est attendue au mieux courant 2012. Les opérateurs devraient alors avoir six mois pour mettre en conformité l'étiquetage des produits une fois le règlement publié.

Conférence du Fonds français Alimentation & Santé (FFAS) sur les niveaux de preuve en nutrition

Quel niveau de preuve faut-il exiger en nutrition pour établir des recommandations ? Comment passer du niveau de preuve aux recommandations de santé publique ? Telles ont été les questions posées à Eric Bruckert (Chef du service d'endocrinologie et prévention des maladies cardiovasculaires de la Pitié Salpêtrière), et à Paule Latino-Martel (Directrice de Recherche INRA).

La notion de niveau de preuve est largement utilisée dans les recommandations médicales avec une gradation en 3 niveaux : preuve scientifique établie, présomption de preuve et preuve non établie. Si le niveau de preuve est plus difficile à obtenir en nutrition, une rigueur plus importante et une classification adaptée devraient aider à limiter les messages contradictoires et à asseoir ou formuler des recommandations ou des allégations. Aujourd'hui seules les expertises scientifiques collectives permettent de déterminer un niveau de preuve. Pour les facteurs nutritionnels présentant un

niveau de preuve convaincant ou probable à l'égard d'un risque de pathologie, il convient au préalable d'examiner les données d'exposition de la population concernée et d'évaluer l'impact potentiel de ces recommandations.

Pour visionner la vidéo de la conférence :

www.alimentation-sante.org

De nouvelles recommandations du Groupe d'étude des marchés de restauration collective et nutrition (GEM-RCN)

Plus de 10 millions de repas sont servis par jour en France en restauration collective. Afin d'aider les acheteurs publics à élaborer le cahier des charges de leurs contrats de restauration collective, les recommandations du GEM-RCN ont été publiées le 26 juillet. Ces recommandations couvrent toutes les populations, et s'appliquent à toute structure publique de restauration. Elles sont destinées à améliorer la qualité nutritionnelle des repas afin d'aboutir à un équilibre satisfaisant entre les aliments et entre les nutriments. La recommandation de fréquences de service des plats, et de grammages des portions est destinée à faciliter l'application des recommandations nutritionnelles.

Pour en savoir plus :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/groupe-detude-des-marches-restauration-collective-et-nutrition-gem-rcn>

Engagements et actions de l'industrie alimentaire

L'industrie alimentaire, acteur du PNA

Un an après le lancement du Programme National de l'Alimentation (PNA), plusieurs actions de l'industrie alimentaire ont obtenu le label du PNA « Bien manger c'est l'affaire de tous ! ».

Les programmes courts « Trop la pêche » (www.troplapeche.fr) ou encore le programme « Alimentation et Insertion » (<http://alimentation.gouv.fr/l-aide-alimentaire>), porté par l'ANIA depuis son lancement en 2003, sont aujourd'hui tous deux porteurs du label PNA délivré par le Ministère de l'Alimentation et du logo PNNS délivré par l'INPES.

L'opération « Trophéa », trophées étudiants de l'innovation alimentaire (www.trophelia.fr) a également reçu cet été le label PNA. L'observatoire du pain et Passion céréales, ont pour leur part fait

labelliser leur module pédagogique « L'origine des aliments : la filière blé, farine, pain » destiné aux enfants scolarisés en primaire (<http://www.duchampalassiette.com>).

Pour en savoir plus :

<http://alimentation.gouv.fr/exemples-d-actions-du-pna>